

2020-06-12  
Sub.No.2020-1059

## FONGICIDE TECHNIQUE FLUTRIAFOL II

**Solide**

POUR LA FABRICATION OU LA FORMULATION SEULEMENT

**PRINCIPE ACTIF :**  
flutriafol, 98,7 %



DANGER

POISON

IRRITANT OCULAIRE

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

N° D'HOMOLOGATION : **32858**  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**EN CAS D'URGENCE, TÉLÉPHONER AU 1-800-331-3148 (24 H SUR 24)**

FMC of Canada Limited  
6755 Mississauga Road, Suite 204  
Mississauga, ON L5N 7Y2  
1-833-362-7722

**CONTENU NET** : 5 kg jusqu'au vrac

## **PRÉCAUTIONS**

- **EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.**
- **ATTENTION : DANGEREUX POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES.**
- Fatal ou toxique en cas d'ingestion.
- Peut irriter les yeux.
- Éviter le contact avec les yeux.
- Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer.
- Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques (caoutchouc naturel, catégorie de sélection A).
- Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.
- Le contact prolongé ou fréquent avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes.
- **NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un ruisseau, un étang, un estuaire, un océan ou un autre plan d'eau.**

## **PREMIERS SOINS**

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau a petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. Vous pouvez également composer le **1-800-331-3148** pour tout renseignement sur un traitement médical d'urgence.

## **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX**

Toxique pour les organismes aquatiques.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Il n'existe pas d'antidote. Traiter selon les symptômes.

## **ÉLIMINATION**

Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'agence provinciale responsable.

**MODE D'EMPLOI**

À utiliser uniquement pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

FMC est une marque de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée.